

Déclarations du Comité international

sauver quantité considérable vies humaines. — Vous adressant vifs remerciements anticipés, je prie Votre Excellence agréer assurances ma très haute considération.

Carl BURCKHARDT,
président Comité international de la Croix-Rouge.

Appel radiodiffusé de M. Carl-J. Burckhardt, président du Comité international de la Croix-Rouge

Lorsque les hostilités eurent cessé en Europe, le président du Comité international prononça ces paroles, qui furent radiodiffusées.

En cet instant, unique dans l'histoire, le Comité international de la Croix-Rouge à Genève désire élever sa voix.

Délivrance, espérance, mais aussi détresse se heurtent : des millions d'hommes se trouvent placés devant des pertes irréparables, doivent accepter des séparations définitives, tandis que tant d'autres vivent le bonheur du retour, se retrouvant au milieu des leurs, conscients d'être sauvés, d'être victorieux.

Dans cette situation, la tâche du Comité international de la Croix-Rouge n'est pas terminée, bien au contraire : elle doit continuer d'un effort renouvelé. Comme depuis six ans, jour par jour, heure par heure, il devra vouer ses soins inlassables à tous ceux qui, sans nouvelles des leurs, vivent dans l'angoisse, à tous ceux qui doivent être rapatriés, réunis. Il devra poursuivre son œuvre gigantesque de secours à laquelle il a fait face pendant toute la guerre, il devra ravitailler les prisonniers encore internés, comme ceux qui furent libérés. Partout, là où l'on admet son aide, en commun avec d'autres organisations humanitaires, il devra contribuer à secourir les populations civiles. Le conflit d'extrême Orient le place devant un problème particulièrement ardu. Le Comité international de la Croix-Rouge a été la première, la seule institution qui a pu, quoique bien tard, pénétrer enfin dans les camps de concentration, et qui a pu sauver un grand nombre de ces malheureux déportés et détenus politiques, en faveur desquels aucune convention n'avait pu être invoquée. Son action de rapatriement des détenus politiques continue.

Délégations du Comité international

Actuellement incombe en outre au Comité international de la Croix-Rouge la tâche de réunir toutes les expériences faites dans le domaine de la Croix-Rouge au cours de la guerre ; il s'agit pour lui d'insuffler un nouvel esprit aux Conventions et de les adapter aux exigences nouvelles.

Avant tout, fidèle à sa devise « inter arma caritas », il doit, à travers toutes les vicissitudes, maintenir cet esprit de Croix-Rouge, esprit de charité, dans un monde que la haine a conduit au bord de l'abîme. C'est dans cet esprit que je désire aujourd'hui en cette heure solennelle m'adresser à tous ceux qui sont de bonne volonté et je voudrais les prier d'apporter leur témoignage à l'œuvre que nous avons accomplie au cours de cette guerre et de nous accorder leur aide pour la grande mission que nous avons encore à assumer.

Genève, 11 mai 1945.

Carl J. BURCKHARDT,
*président du Comité international
de la Croix-Rouge*

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET LA GUERRE

Délégations du Comité international dans les cinq continents

RAPPORTS TÉLÉGRAPHIQUES SUR DES VISITES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE ET D'INTERNÉS CIVILS

Au cours de ces dernières semaines, le Comité international a reçu de ses délégués les renseignements télégraphiques résumés ci-après :

Délégation en France. — Du 20 au 23 avril, MM. Robert Amsler et Armand Perrusset ont visité les camps C.C.E. (« Continental Central Enclosure ») n^{os} 14 et 25, qui contiennent au total près de 32.000 prisonniers allemands, placés sous surveillance américaine ; de cet effectif, plus de 11.000 hommes sont groupés au camp n^o 14, et le même nombre environ, logés au camp n^o 25, sont des officiers. Les logements sont installés dans les grands